



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **MANDARINE HELVETICA SA**, Rue du Rhône 100, 1204 Genève
2. Date du prononcé de dissolution: 19.10.2012
3. Suspension de faillite: 21.02.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.03.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** participations à toutes entreprises, sociétés, associations en participation ou groupement d'intérêts économiques, dont les activités s'exercent dans les domaines de l'acquisition et de l'exploitation d'immeubles et droits immobiliers, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, services en matière de conseil d'entreprises, notamment en matière financière, immobilière et hôtellerie.

Pour tout renseignement :
Groupe n°2 022/388.89.02
2012 001798 P / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00873257

